

LES RENCONTRES NATIONALES DES METIERS D'ART



Lundi 10 décembre 2007
Palais des Congrès
2^{ème} édition

**Discours de Hervé NOVELLI,
Secrétaire d'Etat aux Entreprises et au Commerce Extérieur**

Six mois après ma prise de fonction, et en tant que responsable des entreprises et du commerce extérieur au sein du Gouvernement, je tiens à vous dire ceci, je suis votre Ministre, je suis le Ministre de tous les artisans de France : c'est-à-dire des chefs d'entreprise qui font de ce secteur le premier employeur de France avec près d'un tiers de l'ensemble des entreprises françaises, et 1,7 million de salariés ! Des chefs d'entreprise qui représentent de 11,6 % dans notre PIB.

Je suis donc également le Ministre des artisans qui exercent des métiers d'art qui sont l'emblème de la culture artisanale française ! C'est pourquoi, je suis heureux d'ouvrir vos « Rencontres Nationales des Métiers d'Art », qui réunissent annuellement tous les acteurs de ce secteur d'activité sous l'égide de la SEMA.

Organisé par la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art (SEMA), ce rendez-vous est l'occasion de souligner les enjeux et les actions exemplaires du secteur tout en visant à dynamiser le développement de cette vaste famille qui constitue un creuset pour la recherche et l'innovation. Les métiers d'Art, emblème de la culture française, véhiculent une image d'excellence et d'art de vivre qui renforce encore l'attractivité touristique de notre pays et forge notre réputation d'ambassadeurs du luxe, de la qualité, de l'excellence.

Vitrine de l'artisanat, les métiers d'art se laissent difficilement définir mais quelques critères peuvent les distinguer : une technique essentiellement manuelle et le plus souvent traditionnelle ; une production constituée d'objets uniques ou réalisés en petite série ; une entreprise dirigée par un professionnel.

Artisan d'art ou artiste ? L'usage veut que l'œuvre d'art créée par l'artiste véhicule l'idée de création par l'esprit et aboutisse à la réalisation d'un objet non utilitaire, tandis que l'objet créé par l'artisan d'art a toujours une vocation pratique. Dans tous les cas, l'essentiel c'est l'immense quantité du travail qui vient imprégner les réalisations accomplies et qui fait donc que ces métiers sont si fortement imprégnés d'humanité.

1/ Les métiers d'art, constituent un véritable patrimoine économique.

Plus de 38 000 entreprises artisanales relèvent des activités des métiers de l'artisanat d'art -au nombre de 217- (définis pour la première fois par arrêté ministériel en décembre 2003) et couvrent 16 domaines d'activité : arts graphiques, bijouterie joaillerie, orfèvrerie et horlogerie, bois, cuir, facture instrumentale, jeux, luminaire, métal, mode, patrimoine, pierre, terre, textile, tradition, verre.

Elles emploient un peu plus de 100 000 personnes et génèrent un chiffre d'affaires d'environ 7 Md€ qui s'est un peu infléchi au cours de ces dernières années. Il faudra que nous y remédiions ensemble !

On estime aux alentours de 18 000 le nombre d'entreprises de « métiers d'Art » au sens « artistique » du terme.

Ces métiers jouent d'abord un rôle essentiel dans la préservation de notre patrimoine architectural et culturel, avec les retombées induites en matière d'activités touristiques notamment.

Mais ce secteur est celui où la France dispose d'une réputation d'excellence au niveau international : export, attractivité à l'étranger sont de nouveaux atouts pour notre économie en général et celle de ces métiers en particulier.

2/ Le gouvernement conduit une politique de soutien actif pour permettre au secteur de relever les enjeux qui sont les siens.

Toute ma politique vise donc à soutenir ces métiers d'art, à leur permettre de se développer et à exister comme un secteur à part entière dans l'univers si riche de l'artisanat.

Les rencontres d'aujourd'hui sont le bon exemple de ce qu'il convient de faire en matière promotionnelle en abordant des thématiques passionnantes autour de la problématique des marchés, de la production et de la labellisation, de l'attractivité de ces professions pour les jeunes.

Je souhaite que ces rencontres deviennent le rendez-vous annuel du secteur des métiers d'Art afin de réfléchir ensemble aux grands enjeux de demain. Ils ne sont pas minces. On peut citer pêle-mêle la transmission des savoir-faire, la commercialisation, l'innovation, les financements, la lutte contre la contrefaçon, les exportations...

Vos travaux vont permettre d'apporter des éclairages très utiles pour répondre à tous ces défis et j'y porterai une grande attention.

- **Je salue aujourd'hui le lancement de l'annuaire officiel des métiers d'art, portail Internet au service des métiers d'art.**

Ce nouvel outil doit permettre à tous les clients potentiels de trouver leur artisan dans un secteur donné pour la zone géographique souhaitée, ces informations étant accompagnées d'une fiche biographique (notoriété, cursus, expérience...).

Ainsi vos métiers seront mieux connus et reconnus. Vous avez un outil de promotion moderne à votre disposition. Jusqu'à aujourd'hui, quand un client – en France ou à l'étranger - était à la recherche d'un produit ou d'une prestation dans le secteur des métiers d'art, il n'avait aucune source lui permettant d'entrer en contact avec un prestataire potentiel. Désormais, il aura accès à l'ensemble des compétences qui s'exercent sur notre territoire. On voit quel atout cela peut représenter sur le plan économique, pour l'ensemble de vos entreprises.

Il me paraît primordial de continuer dans cette excellente voie, et les ambitions du programme d'action de la SEMA sont là pour le confirmer : sensibiliser les professionnels aux nouvelles technologies, relancer les stages de perfectionnement dans un dispositif allégé n'induisant pas de coûts supplémentaires, développer les actions en faveur de la préservation des métiers rares souvent ancrés à un territoire, assurer un suivi de l'évolution des entreprises créées, renforcer la promotion des métiers d'art auprès des jeunes sont autant de pistes de réflexion qui doivent être examinées avec intérêt.

- **Je salue également le succès du label des Entreprises du patrimoine vivant, dont les métiers d'art sont l'une des principales composantes.**

Le label « Entreprises du patrimoine vivant » EPV constitue un atout éminent pour favoriser le développement des entreprises détenant un patrimoine économique, un savoir-faire rare traditionnel ou de haute technicité et dont l'ancrage géographique est ancien ou notoire.

Depuis qu'il est opérationnel le dispositif a permis d'attribuer près de 300 labels dont une part importante concerne les métiers d'Art.

Des actions de communication sont organisées à travers la présence d'entreprises labellisées lors de manifestations nationales (salon du patrimoine) ou internationales (salon maison et objet).

A ce titre, j'ai eu l'occasion de participer aux travaux de la commission nationale EPV du 18 septembre 2007. **Je me suis engagé à cette occasion à proroger les mesures fiscales accordées au titre du label, elles le sont !**

3/ Enfin, vous connaissez mon intérêt pour le cercle « vertueux » qui doit conduire une entreprise à croître : l'innovation et l'exportation.

Dans ce domaine comme dans les autres, les entreprises des métiers d'art savent prendre leurs responsabilités et montrer leur dynamisme. C'est ce que j'ai pu constater avec les résultats très satisfaisants du portage de dix entreprises dans le domaine de la décoration de luxe en mission de prospection d'acheteurs lors du salon de Vienne le 21 novembre 2007. Ces entreprises étaient accompagnées par l'ISM et Ubifrance.

Cette expérience doit être développée et amplifiée, c'est un enjeu majeur du positionnement de notre savoir-faire mais aussi de notre excellence. Je souhaite bien sûr y apporter ma contribution, et je veillerai à ce que les entreprises d'art soient à mes côtés dans les prochaines visites que j'effectuerai chez nos partenaires étrangers.

La feuille de route pour 2008 avec des objectifs et des actions ambitieux pour les métiers d'art est donc tracée. Elle est porteuse de dynamisme et d'ouverture sur l'avenir, ce qui finalement est bien la caractéristique de ce secteur des métiers d'art où se concentrent tous ces talents.